



# CONSEIL DE QUARTIER LA BELLANGERAIS

## COMPTE RENDU

**Date :** 14 novembre 2023

**Lieu :** Maison de quartier de la Bellangerais – 5 rue du Morbihan

**Début de la séance :** 18h00

**Fin de la séance :** 20h00

**Animateurs :** Ludovic Brossard (élu(e) de quartier La Bellangerais) – Bertrand GAUDIN (Directeur de Quartiers Nord-Est)

**Co animateurs présents :** Yves Kuster – Michel Thomas (Habitants)

**Intervenants :** Laurent HAMON (élu Rennes Métropole aux déchets et à l'économie circulaire) - Pénélope LEROUX ALESSIO, Élisabeth ANCELLIN et Benoit GUIGUE (service des déchets à Rennes Métropole),

**Nombre de participants :** 88

### À l'ordre du jour :

1. Présentation du projet "Plus Bellangerais" de réaménagement des abords de la Maison de Quartier
2. Évolution des modalités de collecte des déchets verts / actualités 2023-2024
3. Quelles attentes pour les prochains conseils de quartiers ?
4. Informations diverses et agenda de quartier

### 1. Présentation du projet "Plus Bellangerais" de réaménagement des abords de la Maison de Quartier

Il s'agit d'un projet lauréat pour le quartier dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> édition du Budget Participatif : <https://fabriquecitoyenne.fr/project/budget-participatif-4-2/collect/depot-des-projets-3/proposals/plus-bellangerais-revitalisons-notre-place-de-quartier> .

À l'origine du projet, un groupe d'habitants riverains de la Maison de quartier visant à réaménager les abords de la Maison de quartier pour mettre d'y développer des usages variés, avec différents publics, et lutter contre une forme de privatisation de cet espace générant des nuisances.

**Planning de réalisation :**

- Projet déposé et élu en février 2019

Travail sur le projet en ateliers participatifs : année 2022

Présentation de l'esquisse aux porteurs du projet : juillet 2023

Travaux sur l'emprise du site : Novembre/décembre 2023

- Chantier d'aménagement avec folk paysage et les habitants : début 2024

- Inauguration : Printemps 2024

## PANNEAU D'INFOS TRAVAUX :



Vue depuis la maison de quartier

# ICI, RÉAMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAISON DE QUARTIER

Dans le cadre du Budget participatif saison 4 (projet «Plus BELLangerais—Revitaliser la place de quartier»), Rennes Métropole réaménage et agrandit le parvis de la maison de quartier de la Bellangerais, afin d'y créer un espace convivial.

**Le projet comporte :**

- ▶ La plantation de 2 arbres et d'une végétation basse
- ▶ L'installation d'assises en bois autour des 3 arbres existants ainsi que des bancs en granit
- ▶ La création d'un espace dédié aux enfants
- ▶ La pose d'un sol favorisant l'infiltration des eaux de pluie.

Ce projet nécessite la suppression de 12 places de stationnement sur le parking.

**INAUGURATION DU PROJET : PRINTEMPS 2024**

**COÛT PRÉVISIONNEL : 130 000 €**

**CONTACT MÉDIATION TRAVAUX : 06 11 54 24 42**

**RENNES**  
Ville et Métropole

## Échanges avec les participants suite à la présentation :

Questions	Réponses
Pourquoi ne pas avoir maintenu le sens de circulation sur le parking (une entrée + une sortie différenciées) et proposer désormais deux double entrées/sorties avec des risques d'accrochage ?	<p>Si l'on avait maintenu le sens de circulation actuel, cela aurait nécessité de supprimer davantage de places de stationnement, en plus des 12 places que nous venons de supprimer.</p> <p>L'idée est d'expérimenter la solution proposée et voir si cela donne satisfaction. Sachant par ailleurs qu'il faudra revenir dans un avenir proche sur l'enrobé du parking restant et qu'à cette occasion on pourrait envisager des améliorations.</p>
Ne craignez-vous pas que l'installation des jeux et des bancs ne soient utilisés à des fins détournées ?	<p>L'enjeu même de ce projet est de proposer un aménagement mixte que tous les habitants peuvent s'approprier à tout âge. L'espace public appartient à tout le monde par définition.</p> <p>Il n'est pas possible de garantir que les usages puissent être détournés, et si la question se pose nous réfléchissons à adapter la proposition. Il faudra collectivement réussir l'appropriation de ce nouvel espace en proposant notamment des animations de manière régulière, notamment en lien avec la maison de quartier et la bibliothèque.</p>

Contact direction de quartiers Nord-Est : 02 236 219 70 / [dqne@ville-rennes.fr](mailto:dqne@ville-rennes.fr)

## 2. Évolution des modalités des déchets verts

Laurent HAMON (Vice-président de Rennes Métropole aux déchets à l'économie circulaire), Pénélope LEROUX et Benoit GUIGUE (service des déchets à Rennes Métropole) présentent les nouvelles modalités des déchets verts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### POWERPOINT JOINT

#### Ce qu'il faut retenir :

- **Tri des déchets alimentaires :**

↪ Obligation de mise en place du tri à la source des biodéchets à partir de 2024 pour tous les habitants de Rennes Métropole

↪ Si vous êtes en maison, vous pouvez demander un composteur 300 litres en plastique recyclé sur le site internet de Rennes Métropole : [https://mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs\\_lieu\\_retrait](https://mesbacs.rennesmetropole.fr/composteurs_lieu_retrait) ou auprès du numéro vert : 0800 01 14 31

↪ Si vous êtes en immeuble, vous allez recevoir votre kit à domicile => déploiement des abri-bacs collectifs et campagne d'information par la société L&M en mars 2024.

- **Prise en charge des végétaux (au 1/01/2024) :**

↪ Arrêt de l'apport des herbes de tontes en déchèteries et plateformes végétaux (les branchages continueront d'être acceptés). À valoriser à la parcelle par les particuliers.

↪ Arrêt de la collecte des végétaux en porte-à-porte. À valoriser à la parcelle ou les apporter en déchèterie.

↳ Informations : Numéro vert info déchets : 0 800 01 14 31 et le site de Rennes Métropole où vous trouverez toutes infos utiles pour composter, les opérations de broyage dans les quartiers...: [RENNES METROPOLE - DECHETS](#)

- **Mesures d'accompagnement :**

↳ Information des rennais sur le sens et les objectifs de ces mesures (courriers individuels, campagnes de communication)

↳ Accompagnement pour apprendre à faire évoluer les pratiques (démonstrations en déchèterie ou à domicile, tutos numériques...)

↳ Mobilisation des professionnels pour promouvoir l'exemplarité (rencontres, animations...)

### Échanges avec les participants suite à la présentation :

Pour certains habitants présents, il est difficile de valoriser l'herbe de tonte dans leurs jardins parce ces derniers sont trop petits, ou pour des questions de pourriture ou le fait d'attirer des nuisibles.

M. Hamon invite tous les habitants à participer aux ateliers gratuits pour apprendre les bons gestes : tonte en mulching (broyage des herbes de tonte), compostage, gestion différenciée...

Questions	Réponses
Le conseil régional dispose de chènes dont les feuilles et glands tombent dans les jardins de riverains. Les voisins ne les ramasseront plus si la collecte à domicile est supprimée. Demain, comment cela va-t-il se passer ?	La collectivité s'engage à faciliter les échanges avec le conseil régional pour trouver une solution.
Est-il vrai qu'il ne faut pas mettre de viande dans le compost ?	Oui. On peut y mettre tous les déchets alimentaires sauf la viande, le poisson, les crustacés ainsi que le pain afin de ne pas attirer les rats.
Avec la fin du ramassage, ne risquez-vous pas de voir se développer des palissades qui remplaceront les haies d'aujourd'hui ?	C'est un problème identifié dans plusieurs autres communes également. Mais pas forcément lié à la non collecte des déchets verts. Les gens veulent de moins en moins entretenir les jardins de façon générale et optent parfois pour cette solution.
Avec l'impact du changement climatique, je trouve assez surprenant qu'on transporte nos déchets aussi loin dans un département voisin (49) pour traitement.	À l'époque, le marché public a été remporté par cette entreprise mais nous sommes en train de réfléchir à une solution plus adaptée à nos enjeux de transition écologique, en favorisant le traitement en proximité. Rappelons que les végétaux sont essentiellement constitués d'eau et que cela revient à transporter de l'eau d'un département à l'autre, ce qui est une aberration qu'on ne doit plus se permettre.
Les habitants vieillissent et n'ont plus la force d'entretenir leur jardin, encore moins d'amener leurs déchets verts à la déchèterie. Est-ce que des actions vont être mises en place pour accompagner ces personnes ?	Oui, une réflexion sur l'accompagnement des personnes âgées est en cours à la direction des déchets. Nous reviendrons partager nos réflexions.

<p>Avec l'arrêt des déchets verts, la taxe d'enlèvement d'ordure va-t-elle diminuer ?</p>	<p>La taxe d'enlèvement d'ordure est la même pour tous les habitants des 43 communes de Rennes Métropole. L'arrêt de la collecte des déchets verts va permettre de faire un peu plus de 600 000 euros d'économie. Cet argent va être réparti de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 500 000 euros environ pour les coûts de traitement des déchets</li> <li>- 100 000 euros environ pour des actions et mesures d'accompagnement des usagers (particuliers et professionnels)</li> </ul>
<p>Ne craignez-vous pas qu'avec l'arrêt de la collecte des herbes de tonte, des personnes les déposent sur l'espace public ?</p>	<p>Oui cela pourrait arriver, mais cela doit rester à la marge.</p>

### 3. Dotation conseil de quartier

L'association "Quartier Armorique" demande 400 € pour un projet d'acquisition d'une oriflamme pour mieux se signaler sur des événements et de création de transats en bois recyclé, ainsi qu'un espace dédié aux enfants (cabane).

Après des questions et réponses à l'association, un vote à main levée est proposé. Une majorité vote pour l'attribution de 400 € à l'association.

Dans le cadre des échanges, et parce que le conseil de quartier soutien l'association de façon régulière, celle-ci est invitée à mieux se faire connaître des habitants, une visite du jardin pourrait être proposée aux beaux jours.

Plus généralement, les co animateurs du Conseil de quartier doivent pouvoir proposer pour 2024 des règles retravaillées concernant l'usage de la dotation, pour faciliter le dépôt des demandes et leur instruction.

### 4. Infos quartier et agenda

⇒ **Faute de temps, l'ensemble de ces informations n'a pu être communiqué lors du Conseil de quartier :**

- Jeudi 14/12 (16h-19h) : Rendez-vous Polices-habitants (sur rendez-vous - renseignements auprès de la DQNE)
- Vendredi 11/01 (19h – Maison de quartier de la Bellangerais) : vœux de l'élu de quartier Ludovic Brossard (ouvert à tous)
- Samedi 27/01 (Maison de quartier de la Bellangerais) : Jeux en Folie
- Mardi 30/01 (18h – Pôle Associatif Marbaudais) : Réunion publique ALABRI (dispositif de protection individuel contre les inondations)
- 1er trimestre 24 (date en cours de calage) : ouverture de l'Espace Social Commun Simone Iff (services de la mairie de quartier, centre social, CCAS, CDAS...)
- 30 mai 2024 : conseil de quartier Spécial aménagement urbain en présence de Marc Hervé, adjoint à l'urbanisme

⇒ **Retrouvez l'actualité des quartiers Nord Est et du conseil de quartier sur l'espace numérique "Padlet - infos et actualités quartiers" : ["PADLET INFOS ET ACTUALITES QUARTIERS 5 ET 6"](#)**

⇒ **Pour toute question, contactez la Direction de Quartiers Nord Est - DQNE :**  
02 23 62 19 70 - [dqne@ville-rennes.fr](mailto:dqne@ville-rennes.fr)